

Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande

Comité Syndical

Séance du 11 février à 9h

DÉLIBÉRATION N°2021-02-06

Budget primitif 2021

Date de convocation : 3 février 2021

Délégués titulaires présents :

- Bertrand BELLANGER, Département de la Seine Maritime
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie
- Bertrand PECOT, CC Roumois Seine
- Frédéric DUCHÉ, CA Seine Normandie Agglomération
- Bernard LEROY, CA Seine Eure
- Philippe MARIE, CC Pont Audemer Val de Risle
- Jean-François BERNARD, CC du Pays de Honfleur Beuzeville
- Hubert LECARPENTIER, CA Caux Seine Agglomération

Délégués titulaires excusés :

Pascal LEHONGRE, Département de l'Eure
Florent SAINT MARTIN, CU Le Havre Seine Métropole
Pascal BEHAREL, CC Lyons Andelle, titulaire

Pouvoirs :

Pascal LEHONGRE, Département de l'Eure, pouvoir à M. François DUCHÉ
Florent SAINT MARTIN, CU Le Havre Seine Métropole, pouvoir à Hubert LECARPENTIER

Secrétaire de séance :

M. Hubert LECARPENTIER

Membres en exercice : 11 - Nombre de voix total : 100
Quorum : 6 élus présents ou représentés

Membres titulaires présents ou représentés par un suppléant : 8
Pouvoirs : 2
Votants : 10 représentant 99 voix

Exposé des motifs

Le syndicat mixte de gestion de la Seine normande est un syndicat de préfiguration. Il a principalement pour mission de porter des réflexions et études nécessaires à la définition du futur syndicat de plein exercice.

Certaines de ces études sont déjà en cours, portées par des membres ou partenaires du SMGSN. Elles ne sont donc pas intégrées au budget syndical.

Les statuts du syndicat prévoient que les études ayant une portée collective intéressant l'ensemble du territoire seront financées selon la clé de répartition prévue à l'article 8.1 et que les opérations d'intérêt local seront spécifiquement financées par les structures concernées.

Le budget 2021 s'équilibre de la manière suivante :

- Section de Fonctionnement : 1 041 852.20 €
- Section d'Investissement : 40 668.80 €

Délibération

Le comité syndical,

Vu les articles L5722-1 à L5722-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R5711-1-1 à R5711-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de budget 2021 annexé de la présente délibération,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- D'approuver le budget primitif de l'exercice 2021 arrêté en dépenses et en recettes de la section d'investissement à 40 668.80 €,
- D'approuver le budget primitif de l'exercice 2021 arrêté en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement à 1 041 852.20 €.

Le président du syndicat mixte
De gestion de la Seine normande



Bertrand BELLANGER

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DETAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé Article	BP2021
013	Atténuation de charges	4 800,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	4 000,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	800,00
74	Dotations subventions et participations	796 356,00
7473	Départements	138 000,00
74748	Communes et structures intercommunales	334 311,00
74788	Autres (subvention AESN + Etat)	324 045,00
Total recettes réelles de fonctionnement		801 156,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	240 696,20
TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 041 852,20

DETAIL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé Article	BP-2021
011	Charges à caractère général	673 070,00
60622	carburant	500,00
60632	Fournitures de petit équipement (<i>prorata agents propres SMGSN en 2020</i>)	600,00
6064	Fournitures administratives (<i>idem</i>)	600,00
6132	Locations immobilières (si location de locaux)	4 500,00
6135	Locations mobilières (<i>location véhicules leasing</i>)	4 440,00
6168	Primes d'assurances	3 000,00
617	Etudes et recherches (mutualisées)	639 130,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00
6188	Autres frais divers (<i>adhésion ANEB, CEPRI, ...</i>)	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	100,00
6226	Honoraires	500,00
62268	Autres honoraires, conseils...	-
6231	Annonces et insertions	6 000,00
6234	Réception	300,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	200,00
6238	Publicité, publications, relations publiques divers	200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	-
62878	Remboursement de frais à des tiers (<i>mise à disposition logistique dans le cadre de la convention avec le Département : locaux, informatique...</i>)	5 000,00
012	Charges du personnel et frais assimilés	226 218,00
6218	Autre personnel extérieur (<i>montant total du remboursement au Département pour son concours au démarrage administratif du SMGSN (Salaire + Charges)</i>)	120 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	68,00
6336	Cotisations CNFPT Cdg	1 564,00
6338	Autres impôts, taxes, vers. ass. s/rému.	-
64131	Rémunération brute	74 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	3 400,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	-
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	638,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00
6488	Autres charges	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00
6574	Subvention de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de droit privé	-
65888	Autres charges diverses de gestion courante	10,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		899 298,00
023	Virement à la section d'investissement	35 000,00
22	Dépenses imprévues	107 554,20
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		142 554,20
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 041 852,20
Total recettes de fonctionnement		1 041 852,20
Total dépenses de fonctionnement		1 041 852,20
TOTAL		-

**Annexe 2 : Budget primitif 2021
Délibération n°2021-02-06**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DETAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé Article	BP2021
10	Solde d'exécution de la section d'investissement	5 668,80
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 668,80
021	Virement de la section de fonctionnement	35 000,00
13	subvention d'investissement	
TOTAL GENERAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		40 668,80

DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé Article	BP2021
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00
203	Frais d'études	-
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences,	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00
211	Terrains	
212	Agencements et aménagements de terrains	
213	Constructions	
215	Installations, matériels et outillages	
21838	Matériel informatique	
21848	Matériel de bureau et mobilier	
21828	Achat Véhicules	
2188	Autres (" <i>provisions investissement</i> ")	15 000,00
2185	Matériel de téléphonie	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	5 668,80
TOTAL GENERAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		40 668,80

Total recettes d'investisseemnt	40 668,80
Total Dépenses d'investissement	40 668,80
TOTAL	-